

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la mairesse, tenue le 18 janvier 2020, à 14 h situé au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

La Mairesse, Madame Kimberly Meyer

Messieurs les conseillers :      Monsieur Philippe Couture  
   Monsieur Peter Richardson  
   Monsieur Éric Lessard

La secrétaire-trésorière adjointe, Josée Roy, est présente.

1. **Résolution 2020-01-001 - Adoption de l'ordre du jour**
  1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance
  3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et la séance extraordinaire tenues le 14 décembre 2019
  4. Ratification des paiements exécutés par chèque
  5. Rapports de la Mairesse :
    - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
    - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
    - 5.3. Mont-Tremblant
    - 5.4. Rapport des comités Agglo
  6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant
  7. Règlements :
    - 7.1. Avis de motion : S/O
    - 7.2. Adoption du Règlement 2019-05 sur le traitement des élus
    - 7.3. Adoption du Règlement 2019-07 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord
    - 7.4. Adoption du Règlement 2019-06 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2020
  8. Administration :
    - 8.1. Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Laurentides-Outaouais pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016
    - 8.2. Résolution vente pour taxes
    - 8.3. Résolution pour modification de la séance du conseil pour le mois d'avril
    - 8.4. Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière de signer un contrat de travail
  9. Rapport des comités :
    - 9.1 Comité des finances et administration :
      - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2019
    - 9.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O
  - 10 Acceptation de correspondance
  - 11 Affaires nouvelles
  - 12 Période d'intervention des membres du conseil
  - 13 Deuxième période de questions
  - 14 Clôture et levée de la séance

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Jean Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.
3. **Résolution 2020-01-002 - Séance ordinaire du 14 décembre 2019 et séance extraordinaire du 14 décembre 2019**

**PRENANT ACTE QU'une** copie du procès verbale a été remise à chacun des conseillers au moins 24 heures avant la présente réunion, conformément à la Loi.

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Philippe Couture

**ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du conseil municipal tenues le 14 décembre 2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Résolution 2020-01-003 - Ratification du journal de décaissement**

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Peter Richardson

**ET RÉSOLU :**

**DE RATIFIER** le journal de décaissements pour la période du 1er au 31 décembre 2019 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 53 076,98 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Rapports de la Mairesse :**

- 5.1. Lac-Tremblant-Nord;
- 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
- 5.3. Ville de Mont-Tremblant; et,
- 5.4. Rapport des comités Agglo.

**6. Résolution 2020-01-004 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant**

**CONSIDÉRANT** l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Éric Lessard

**ET RÉSOLU :**

**DE MANDATER** la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 20 janvier 2020 déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Règlements**

**7.1. Avis de motion : S/O**

**7.2. Résolution 2020-01-005 - Adoption du Règlement 2019-05 sur le traitement des élus.**

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Philippe Couture

**ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Règlement 2019-05 sur le traitement des élus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7.3 Résolution 2020-01-006 – Adoption du Règlement 2019-07 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.**

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Jean Cloutier

**ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Règlement 2019-07 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7.4 Résolution 2020-01-006 – Adoption du Règlement 2019-06 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2020.**

**Il est PROPOSÉ par :** Monsieur le conseiller Jean Cloutier

#### **ET RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le Règlement 2019-06 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2020.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **8. Administration**

#### **8.1 Résolution 2020-01-007 – Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances biens du regroupement Laurentides-Outaouais pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016.**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac Tremblant Nord est titulaire d'une police d'assurance émise par l'assureur AIG sous le numéro 242-52-205 et que celle-ci couvre la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016;

**CONSIDÉRANT** que cette police est sujette à une franchise individuelle de même qu'à un fonds de garantie en assurances biens;

**CONSIDÉRANT** qu'un fonds de garantie d'une valeur de 100 000 \$ fût mis en place afin de garantir ce fonds de garantie en assurances biens et que la municipalité de Lac-Tremblant-Nord y a investi une quote-part de 49,00\$ représentant .00049% de la valeur totale du fonds.

**CONSIDÉRANT** que la convention relative à la gestion des fonds de garanties prévoit ce qui suit au titre de la libération des fonds;

#### **LIBÉRATION DES FONDS**

*Les fonds de garantie sont maintenus en opération jusqu'à épuisement des sommes par remboursement du coût des règlements des sinistres qui lui sont imputables ou jusqu'à ce que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées ou que la prescription soit acquise ou ait été reconnue comme telle par un tribunal pour toutes les réclamations couvertes par les polices émises pour la période visée.*

*Sur attestation conjointe de l'Assureur et des villes assurées à l'effet qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par les polices émises pour la période visée, le reliquat des fonds est libéré et retourné aux municipalités assurées, à chacune selon sa quote-part, accompagné de la comptabilité détaillée du compte ainsi que la liste de tous les remboursements effectués.*

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble des réclamations déclarées à l'assureur touchant ladite police et ledit fonds de garantie en assurances biens ont été traitées et fermées par l'assureur;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac Tremblant Nord confirme qu'il ne subsiste aucune réclamation couverte par la police d'assurance émise par l'assureur AIG pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016 pour laquelle des coûts liés au paiement des réclamations pourraient être engagés;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac Tremblant Nord demande que le reliquat de 47,79 \$ dudit fonds de garantie en assurances biens soit libéré conformément à l'article 5 de la convention précitée;

**CONSIDÉRANT** qu'il est entendu que la libération des fonds met un terme aux obligations de l'assureur, à quelque titre que ce soit, exception faite de toute

réclamation susceptible de mettre en œuvre la garantie offerte en excédant dudit fonds de garantie en assurances biens;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac Tremblant Nord s'engage cependant à donner avis à l'assureur de tous faits et circonstances susceptibles de donner lieu à une réclamation de même que de toute réclamation, quelle qu'en soit l'importance, qui pourrait être recevable aux termes de la police émise pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016;

**CONSIDÉRANT** que l'assureur AIG pourra alors enquêter ou intervenir selon ce qu'il estimera à propos;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Lac Tremblant Nord s'engage à retourner, en partie ou en totalité, le montant qu'il lui sera ristourné dudit fonds de garantie si jamais une réclamation se déclare dans le futur et que celle-ci engage le fonds de garantie en assurances biens pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 1<sup>er</sup> novembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE,**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

**D'AUTORISER** l'Union des municipalités du Québec à procéder aux versements du reliquat dudit fonds de garantie aux membres du regroupement Laurentides-Outaouais dans les mêmes proportions que ceux-ci y ont contribué lors de sa constitution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.2 Résolution 2020-01-008 – Vente des immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

**ET RESOLU À L'UNANIMITÉ:**

**DE PRENDRE** acte de l'état indiquant les immeubles sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie ;

**D'ORDONNER** à la secrétaire trésorière de prendre les procédures nécessaires pour faire vendre les immeubles ayant plus de trois ans d'arrérages, conformément à la Loi ou d'intenter les procédures judiciaires nécessaires en réclamation de taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.3 Résolution 2020-01-009 – pour modifier la date de la séance du conseil municipal pour le mois d'avril 2010.**

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la résolution no. 2019-11-110 pour établir les dates de séance du conseil;

**CONSIDÉRANT** que lors de la prise de décision pour établir la date de la séance du conseil d'avril le 12 avril 2020, le congé de Pâques n'a pas été pris en considération;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait préférable que la date de séance du conseil ne soit pas lors de la fin de semaine de Pâques;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Éric Lessard

**ET RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** la date de séance du conseil du 12 avril 2020 au 4 avril 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**8.4 Résolution 2020-01-010 – Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière à signer un contrat de travail**

**CONSIDÉRANT** le besoin de la municipalité de signer un contrat de travail avec un employé comme préposé à l'urbanisme;

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur le conseiller Philippe Couture

**ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ** :

**QUE** le conseil municipal autorise la signature du contrat de travail par la mairesse et la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Rapport des comités**

**9.1 Comité des finances et administration : états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 2019;**

**9.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O**

**10. Acceptation de correspondance**

**11. Affaires nouvelles**

**12. Période d'intervention des membres du conseil -**

**13. Période de questions -**

**14. Résolution 2020-01-011 - Clôture et levée de la séance**

**Il est PROPOSÉ par** : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

**ET RÉSOLU**

**QUE** la séance soit levée à 14 h 29.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Madame Kimberly Meyer  
*Mairesse*

---

Madame Josée Roy  
*Secrétaire-trésorière adjointe*